

Mairie  
(BASEBALL CLUB DES WALLABIES)  
Rue Pierre Mendès France  
CS 10621  
27400 Louviers  
Email: [comite-directeur@wallabies.fr](mailto:comite-directeur@wallabies.fr)  
Site : [www.wallabies.fr](http://www.wallabies.fr)  
Téléphone: 06.19.56.20.53

Fait à Louviers,

le 20 août 2019.

Objet : participer à notre développement via **le mécénat ou le sponsoring/parrainage**

Madame, Monsieur

Notre association, reconnue d'intérêt générale, a pour objet la pratique et le développement du baseball et du softball en loisir et en compétition pour le plus grand nombre.

A la création de notre club, le 10 janvier 1988, il y avait seulement 7 adhérents. La conviction et la passion de ses membres ont permis l'essor du club qui compte actuellement 93 adhérents.

Tout en continuant à assurer notre visibilité à travers nos joueuses et joueurs sur le plan régional et national, nous sommes à la recherche de personnes, d'entreprises de toutes tailles souhaitant nous aider dans cette voie sachant que ce partenariat doit aussi vous servir.

En effet, le club, avec son statut de club formateur, a des joueurs qui ont pu intégrer des clubs de division 1 comme METZ et l'équipe de France (une joueuse qui a été sélectionnée en équipe de France féminine sénior qui est championne d'Europe 2019 ; un joueur sélectionné en équipe de France de baseball 15U pour les EURO d'été 2019). Nos équipes obtiennent régulièrement de bons résultats. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons une équipe de jeunes 12U qui est arrivée 4ème au championnat de France et 1ère de Normandie en 2018. Nous avons une équipe de jeunes champion de Normandie en 15U et un vice champion en 12U en 2019. Nous avons du coup les championnats de France qui vont démarrer les 21 et 22 septembre dans de bonne condition à Valenciennes pour la première phase de qualification. Par ailleurs, nous sommes fiers d'avoir pu ouvrir depuis quelques années une équipe de Softball féminine.

Comme cité en objet, ce partenariat peut être réalisé dans le cadre d'un mécénat ou d'un sponsoring.

### **1- Le mécénat**

C'est un partenariat qui se caractérise par l'absence de contrepartie pour le mécène. Son nom peut simplement être associé aux opérations réalisées par l'association. Dans ce cadre, le mécène peut aider l'association :

- Soit sous la forme de versement de cotisation ou apport en numéraire (ces versements sont la plupart du temps éligible à la réduction fiscale au titre du mécénat selon la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat; dans tous les cas, la loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ou de don pour le mécène puisqu'une petite entreprise ou structure peut donc être mécène);

- Soit en nature et prendre des formes extrêmement variées comme le don mobilier ( remise de marchandise en stock) ou immobilier ou de prêt mobilier (mise à disposition de moyens matériels), immobilier ou humain (mécénat de compétences) ou technologiques (mise à disposition d'un outil disponible ou utilisé par l'entreprise ou partenaire) sachant que certains de ces dons ou prêts sont aussi éligibles à de la réduction d'impôts (voir Guide du mécénat pour les entreprises et associations du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative).

Le mécène bénéficie :

- **d'avantages fiscaux** comme décrit plus haut ( 60% des dépenses engagées sont généralement déductibles du résultat fiscal de l'entreprise; les dons en nature font l'objet d'une quantification et déduction fiscale en fonction de la valeur estimée; une étude au cas par cas est nécessaire),
- **d'une communication en interne au club** ( son nom est cité dans les communications de l'association; il peut aussi être actif dans la vie de l'association en participant à des réunions et activités de préparation d'évènements ou manifestations ...), et
- **d'une communication en externe** ( son nom est cité en remerciement lors de manifestations, associé à la campagne de presse lors d'évènements sportifs où notre club joue un rôle comme les animations en école ou communes, aux journées des associations, fête du sport, Journée olympique Normandie...).

### **2- Le sponsoring ou parrainage**

C'est un partenariat qui se caractérise par un soutien matériel apporté à un club ou manifestation du club en vue d'en tirer un bénéfice. C'est **un outil publicitaire** qui permet au sponsor/parrain **d'augmenter sa visibilité / sa notoriété / son image** grâce à différents outils comme la mise en avant d'un logo et/ou slogan sur différents supports (maillots, affiches, documents promotionnels, plaquettes, programmes...), le montage d'un

communiqué / dossier de presse pour promouvoir le partenariat, la présence en physique d'un représentant du sponsor lors d'inaugurations / événements officiels, la distribution de goodies à l'effigie de l'entreprise, la distribution de produits venant de l'entreprise...

Le sponsor / parrain bénéficie :

- **d'une déduction de ses résultats imposables l'intégralité des dons effectués dans son intérêt direct** puisqu'il faut, pour cela, qu'ils soient assimilables à des charges

d'exploitation, justifiés par rapport à l'ampleur de la campagne;

- l'activité de sponsoring **peut également échapper aux impôts commerciaux** si elle contribue ou figure au nombre des activités lucratives accessoires de l'association lorsque les recettes correspondantes n'excèdent pas 38 €;

- **des avantages fiscaux** (

- ❖ si les dépenses de sponsoring sont déductibles du résultat de l'entreprise, au titre de charges d'exploitation;
- ❖ si les dépenses de sponsoring engagées par les entreprises dans le cadre de manifestations de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial ou concourant à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, lorsqu'elles sont exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation sont déductibles, au titre de charges d'exploitation [Article 39-1 7° du Code Général des Impôts];
- ❖ si toute dépense de sponsoring correspond à une opération de nature commerciale et fait donc l'objet d'une facturation assujettie à la TVA).

Voici **quelques exemples** de nos projets actuels auxquels vous pourriez y participer :

Opération	Exemple de Prix	Exemple de forme de participation
Gestion championnat de France(transport,hébergement avec restauration...)	(sur les bases de 2018) -2300€ pour hébergement avec restauration -2000€ pour les déplacements	Somme forfaitaire donnée au club OU paiement des réservations
Renouvellement des jeux de tenues pour nos équipes (maillots, casquettes, pantalon...)	- 25 € une casquette - 44 € un pantalon adulte de qualité correcte	Somme forfaitaire donnée au club OU achat direct des tenues OU paiement du flocage OU aide d'un graphiste
Communication	- annonces pour un mois à la radio environ 100 € -annonces cinéma pour un mois 100€ environ	Somme forfaitaire donnée au club OU achat ou don de matériel de jardinage OU aide d'un service technique

Renouvellement des petits équipements (Gants, battes, balles, casques avec grille, ensemble pour receveur...)	- Gant droitier Wilson à 139 € - Gant de Catcher Wilson à 329 € - lot de 10 balles dures Wilson à 60 € - Casque à 40 € - Kit catcher enfant 125 € - 1 Tee-ball pour enfant à 40 €	Somme forfaitaire donnée au club OU achat direct de matériels
Renouvellement des gros équipements comme un tunnel de frappe ou lanceur de balle	-2 500 €	Somme forfaitaire donnée au club OU achat direct de matériel
Organisation de buvettes lors des matchs et tournois	-cafetière grande capacité isotherme pour 550€ -tente pliante 3*3,5m en aluminium pour 450€	Somme forfaitaire donnée au club OU achat ou don de produits à vendre durant les buvettes OU prêt de matériel (tonnelles, conteneur, stand portable, matériel HIFI, un groupe électrogène...)
Minibus (9 places) pour les tournois ou une solution de mise à disposition d'un ou de plusieurs minibus (9 places)	- location de 3 jours à 300 € ou 800 km pour un grand tournoi	Somme forfaitaire donnée au club OU achat direct ou don d'un véhicule OU Prêt de véhicule

Si vous souhaitez nous proposer un projet ou nous accompagnez sur un des nôtres ou si vous n'avez pas d'idées mais vous êtes intéressé, je vous invite à nous contacter afin de voir ensemble ce qui est possible de faire.

Par avance, nous vous remercions pour le temps alloué à la lecture de notre proposition. Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir Madame, Monsieur nos sincères salutations.

Monsieur Laurent ADOLPHE

Président

